

# Accompagnement de la commune de Louveciennes (78) pour la mise en œuvre opérationnelle du projet Villevert

## Nature de la mission

La mission a pour objet l'accompagnement de la ville en vue de la mise en œuvre opérationnelle du projet Villevert situé au sud de son territoire. Portant sur une superficie de 22 hectares, ce projet est piloté par les groupes VIAE et Horizons en vue de la réalisation d'une programmation mixte de logements et activités pour une constructibilité maximale de 130.000 m<sup>2</sup> SDP. Les enjeux liés à l'envergure du projet d'ensemble, à la présence à proximité de sites inscrits ou classés et au niveau de qualité attendue nécessitent une attention particulière pour arriver à concilier les intérêts de chacune des parties (collectivité, usagers, promoteurs). La localisation du projet constitue un élément fort à prendre en compte. En effet, situé à proximité de l'A13 et de la N186, il est entouré de forêts domaniales et se trouve relativement éloigné du centre-ville de Louveciennes. Son insertion urbaine constitue donc un des enjeux majeurs de sa mise en œuvre.

Dans ce contexte, la commune souhaite un accompagnement d'expert afin que cette opération soit menée en cohérence avec ses souhaits et en respect des procédures (autorisations d'urbanisme, convention PUP, évaluation environnementale, loi sur l'eau, révision du PLU, ...)

VIVIANE PENET CONSEIL organise avec la collectivité l'ensemble des réunions de travail avec le Groupement d'opérateurs. Ces réunions ont pour objectif de prendre connaissance des études préalables menées et d'évaluer les engagements nécessaires de chacune des parties pour mener à bien le projet en phase opérationnelle : validation du plan-masse et de la programmation, définition du montant des participations aux équipements publics, traitement des sujets de mobilité et en particulier de l'accès au site par la N186, organisation de la concertation auprès des habitants, étude de l'ensemble des impacts du projet et en particulier de son insertion dans le territoire communal.

VIVIANE PENET CONSEIL prépare ces réunions de travail avec la collectivité et analyse l'ensemble des documents produits par le Groupement : programmation de la construction et des espaces publics, stratégie de montage juridique et financier du projet, bilans opérationnels, dispositions environnementales, calendrier et phasage, ... Elle propose la création et l'animation d'un groupe de travail auprès des différentes collectivités impliquées (Communauté d'Agglomération, Département, Etat) pour anticiper et organiser l'ensemble des instructions à venir (avis de l'Autorité Environnementale, dossier loi sur l'eau, avis des Architectes des Bâtiments de France, révision du PLU, ...)

VIVIANE PENET CONSEIL s'est adjoint les compétences de l'Atelier de la Ville, agence d'architecture et d'urbanisme, pour l'accompagner sur les problématiques liées au projet urbain et à la révision du PLU.



Images VIAE Horizons Urbanité

## Maître d'ouvrage :

Commune de Louveciennes

## Interlocuteur :

Christine Van Pevenaeyge

DGS

Tel : 01 30 82 13 07

**Durée de la mission : 9 mois**

**Réalisation : juillet 2022 – mars 2023**

**Montant (part VIVIANE PENET CONSEIL) : 19.800 € HT**

